



Visite du chantier de rénovation de la salle du Conseil Municipal

Lundi 29 janvier à 12h

► Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville

En présence de

- **Eric Piolle**, Adjointe à
- **Pierre Mériaux**, Adjoint au Personnel et dialogue social, à l'Immobilier municipal et à la Stratégie numérique
- **Lucille Lheureux**, Adjointe aux Cultures
- **Laura Pfister**, Adjointe à l'Égalité des droits, l'Administration générale, et la Questure

Les travaux de réfection de la salle du Conseil municipal dégradée lors d'un incendie en 2019 ont bien avancé et devraient s'achever au printemps. Dès le départ, la question patrimoniale a été intégrée, anticipant le classement de l'Hôtel de Ville au titre des Monuments Historiques. La rénovation a combiné respect du projet d'origine et prise en compte du fonctionnement actuel. Une œuvre de l'artiste Laura Sellès a par ailleurs été agrégée au mur rideau.

Le 30 septembre 2019, survenait un incendie à l'Hôtel de Ville ayant fait des dégâts sur l'ensemble de la partie est du bâtiment, condamnant l'usage de la salle du Conseil Municipal, des salles de réception (salon d'honneur, salle des mariages), du hall d'honneur et de tous les locaux attenants (salles de réunion, bureau du Maire, bureaux d'élu-es et d'agent-es...).

Dans un premier temps, entre octobre 2019 et juillet 2020, afin de permettre la réoccupation par les services et les élu-es, et d'assurer la sécurité du bâtiment, des travaux de nettoyage, de décontamination et de rénovation des installations techniques ont été effectués.

Une phase d'étude de faisabilité et de programmation a démarré en parallèle pour définir le projet de rénovation. Dès le départ, la question patrimoniale a été intégrée au projet de rénovation : la salle du conseil a ainsi été conçue en cohérence avec l'édifice de Maurice Novarina (matériaux, teintes, lignes directrices) datant de 1967 : cela se traduit par une restauration du hall d'honneur « comme à l'origine » (1967) et une réfection de la salle du conseil innovante, adaptée au fonctionnement actuel, mais en résonance avec le projet d'origine. En janvier 2023, au cours de la phase d'étude, le bâtiment a été protégé au titre des monuments historiques.

Les infos en +

- Les travaux ont démarré en mai 2023 pour une réception prévue au printemps 2024.
- Le coût des travaux s'élève à 1,396 M€ HT.

Travaux réalisés :

- ▶ Modularité de la salle du Conseil Municipal ouvrant l'espace à d'autres modes de fonctionnement : en dehors des instances délibératives, la salle du conseil pourra être séparée en deux salles de réunions.
- ▶ Travaux réglementaires de sécurité incendie et d'accessibilité.
- ▶ Prise en compte de la qualité de l'air intérieur (ventilation), de l'acoustique, de la performance énergétique et du choix de matériaux écoresponsables (matériaux recyclés notamment pour les revêtements).
- ▶ Le mur rideau a été rénové et une œuvre de l'artiste Laura Selliès y a été intégrée.

De nombreux acteurs ont été associés au projet :

- ▶ Les services de la Ville ont été en appui sur les aspects techniques du bon fonctionnement d'une salle de conseil municipal : audiovisuel, régie son et lumière, sécurité incendie.
- ▶ L'équipe de maîtrise d'œuvre composée de l'architecte Peter Wendling, de l'agence d'architecture du Patrimoine SEMPER, et de plusieurs bureaux d'études répondant aux compétences techniques et patrimoniales du projet.
- ▶ La DRAC CRMH (Conservation Régionale des Monuments Historiques) a été associée au projet dès le lancement des études en 2021.
- ▶ 15 entreprises sont intervenues sur le chantier pour effectuer des travaux concernant la maçonnerie, la menuiserie, la métallique, les cloisons/doublage/peinture, le revêtement pierre et sol souple, le chauffage, la ventilation, l'électricité, le mobilier, l'audiovisuel...

Travaux de restauration du mur en laiton du Salon de Réception de l'Hôtel de Ville, juillet 2022



© Auriane Poillet, Ville de Grenoble